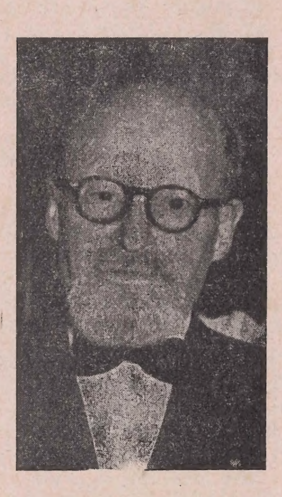
14e année - N° 124 L'ex. 0,60 F. 5 juillet 1965

CONTRE COURANT

Le périodique de la question sociale



André LORULOT
(1885 - 1963)

Dans ce numéro :

L'ABBÉ LAMENNAIS

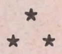
par André Lorulot (pages 14 et 15)

DEUX MOTS AUX AMIS

TOURNEES DE L'AMITIE

D'abord je dois remercier les correspondants qui m'ont, en nombre, invité à les visiter ainsi que ma compagne. Ce nombre justement crée la difficulté. Je ne puis en effet m'absenter de Paris plus de cinq semaines et, d'autre part, malgré les offres d'hébergement qui facilitent les choses du point de vue pécuniaire, ce dont je remercie tous les amis, il reste un écueil que je n'avais pas prévu : les horaires ferroviaires. Pour les grandes lignes ils sont le plus souvent favorables, mais dès qu'il s'agit des lignes secondaires, des villes ou des bourgades éloignées accessibles seulement par cars, c'est souvent horriblement compliqué.

Dans ces conditions je suis obligé de scinder mes déplacements et de reporter à l'an prochain une partie de mes visites. Je m'en excuse auprès de tous ceux qui espéraient me rencontrer et dont l'entrevue se trouve ainsi reportée. Je vais d'ailleurs leur écrire ces temps-ci.



En ce qui concerne le journal, nous entrons dans le régime des basses eaux. Malgré une prospection soutenue, le rythme des abonnements nouveaux a baissé et, à mon avis, ce n'est guère avant octobre qu'une reprise se manifestera. C'est un fait connu qu'il ne faut pas prendre au tragique et qui ne met pas en péril le périodique.

J'ai en ce moment une série de travaux professionnels qui s'étale sur deux mois (juin-juillet). Beurre dans les épinards certes mais légers retards dans la correspondance, les envois de librairie et l'expédition du journal. Je m'en excuse mais je n'ai plus la résistance physique d'il y a dix ans et il s'agit de durer. De toute façon, là non plus, rien de grave. Le prochain numéro paraîtra entre le 25 et le 30 juillet. Un numéro spécial pour août et un pour septembre prépareront la rentrée d'octobre. Bonnes vacances, chers amis. — Louis LOUVET.

A L'ATTENTION DE NOS AMIS. — A. M. Asso dont nous avons publié dans un numéro précédent un tract intéressant le problème de l'enseignement nous prie de publier l'annonce suivante :

CHERCHE COLLABORATEUR, non-croyant, pour école et colonie de vacances (ou collaboratrice). Mon but est d'entreprendre la démystification en partant des enfants. M'écrire : *A. M. Asso,* 10, rue A.-Guyot, à Paris-Colombes (Seine).

LIBRAIRIE SOCIALE

Contre-courant est spécialisé dans la littérature sociale. Les volumes et plaquettes proposés à ses lecteurs proviennent d'anciennes éditions ou de fonds disparus acquis autrefois. Aussi d'œuvres mis à sa disposition par les auteurs. Pour le reste, nous pouvons fournir tout ce qui se trouve dans le commerce, une coopérative de presse étant à notre portée pour toute fourniture.

Nous réserver vos commandes, c'est nous aider, puisque l'intégralité des recettes pour les fonds anciens et les ristournes d'usage pour les nouveautés sont comptabilisés en faveur du périodique. Ne négligez donc pas ce facteur important pour l'équilibre financier de **Contre-courant.**

COMMANDES et FONDS a adresser **nominalement** à Louis LOUVET : C.C.P. 880-87, Paris (7ᵉ), 24, rue Pierre-Leroux.

(Les prix s'entendent **franco de port.**)

L'œuvre de nos amis

(Tous ces ouvrages franco de port)

Daniel GUERIN

La lutte de classes sous la 1ʳᵉ République *(deux tomes, 980 pages grand format) :* 15,40 ; Où va le peuple américain : 7,10 ; Au service des colonisés : 8,20 ; Les Antilles décolonisées : 8,10 ; Jeunesse du socialisme libertaire : 8,70 ; Le grain sous la neige *(adaptation théâtrale) :* 3,20 ; Vautrin *(adap. théâtrale — d'après Balzac) :* 9,60 ; Front populaire, révolution manquée : 20,00 ; Décolonisation du Noir américain : 13,10 ; L'Algérie qui se cherche : 6,30 ; La « Peste brune » : 13,00 ; Fascisme et grand capital : 19,90.

Ch.-Aug. BONTEMPS

L'Homme devant l'Eglise : 6,60 ; Le démocrate devant l'autorité : 5,60 ; L'Homme et la Propriété : 5,60 ; L'Homme et la race : 5,60 ; L'Homme et la Liberté : 8,60 ; L'anarchisme et le réel : 10,70 ; La Femme et la Sexualité : 12,70 ; Paganes : 12,70.

Pierre-Valentin BERTHIER

Chéri-Bonhomme : 11,20 ; Mademoiselle Dictateur : 11,20 ; L'enfant des ombres : 9,25 ; On a tué M. Système : 11,20 ; Un mariage à Sainte-Miche : 0,60 ; Plume de canard : 0,60 ; Défense de parler au chauffeur : 0,60.

HEM DAY (Ed. Pensée et Action)

Pour vaincre sans violence *(B. de Ligt) :* 4,60 ; Les

mystifications à travers les âges : 5,70 ; Discours de la servitude volontaire *(belle édition numérotée) :* 6,70 ; Socialisme et liberté *(F. Brupbacher) :* 9,70 ; Domela Nieuwenhuis — Bart. de Ligt *(Contre la guerre, le militarisme et pour la paix) :* 4,60 ; Gaston Couté *(R. Monclin) :* 4,60 ; Erasme, Rabelais *hérétiques et libres-penseurs) :* 4,60 ; L'Inde sociale et philosophique : 8,70 ; Vie et œuvre de Sébastien Faure : 4,60 ; Visages de l'an-archie : 4,60 ; Han Ryner (1861-1938) : 8,70 ; Bible de l'objection de conscience : 6,60 ; William Godwin, philosophe de la justice et de la liberté : 3,30.

Henri MULLER

L'AN 2000, UNE REVOLUTION SANS PERDANTS. — Une curieuse anticipation économique et sociale dont vous trouverez une analyse à la page 19 de ce numéro .. 11,50

FACE AU RACISME ET AU NEO-NAZISME par René Villard. — Les éditions A.I.T. viennent de publier cette excellente brochure, recueil des articles donnés par l'auteur au « Combat syndicaliste » et à A.I.T., cette année. Lire et faire lire. L'exemplaire, franco : 1 f 10.

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS, publié sous la direction de Jean Maitron. — PREMIER TOME (de Jean Abadie à Jean Czynski), cartonné, 488 pages, format 15 x 24.
Franco .... 48,00 F

MEME OUVRAGE. — DEUXIEME TOME (de Dabat à Lyonnais-l'Union, cartonné, 534 pages, format 15 x 24.
Franco .... 57,00 F

La première partie de ce vaste dictionnaire s'étend de la Révolution française à la Première internationale (1789-1864). Il doit, en quatre parties, parvenir à l'année 1939 et traiter quelque 12.000 notices relatives aux participants du mouvement ouvrier français. C'est une Somme, agréablement présentée, que Jean Maitron offre au public, rédigée avec le sérieux que l'on connaît pour l'avoir jugé dans ses travaux antérieurs. Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur cette série d'ouvrages de première importance.

LES CAUSES PSYCHOLOGIQUES DE L'ALCOOLISME, par le docteur *Legrain*. — Le nom de l'auteur ne dira rien à nos lecteurs de moins de quarante ans. Ce savant, aussi modeste que valable, consigne dans l'ouvrage que nous offrons ici à ceux qui s'intéressent à la santé mentale et physique des hommes, les observations d'une longue vie consacrée à la lutte contre la misère physiologique sous toutes ses formes. Edition rare en grand format sur beau papier .... 13 F 10

CONTRE-COURANT

LE PERIODIQUE DE LA QUESTION SOCIALE

Les amis adresseront tout ce qui concerne le journal et le service des livres, *nominalement*, à Louis LOUVET, 24, rue Pierre-Leroux, Paris (7°). Chèque postal 880-87 Paris. Téléphone SEGur 09-68.

Ce qu'il faut dire

LE CONTROLE DES NAISSANCES. — Il fut un temps où ce sujet n'était débattu que dans la presse libertaire et néo-malthusienne. Une loi liberticide obligea les propagandistes de la maternité consciente à mettre une sourdine quant à leurs propos ou à chercher des biais pour attirer l'attention sur les dangers que fait courir à l'humanité la démographie galopante.

Aujourd'hui la grande presse accorde ses colonnes aux journalistes, aux sociologues, aux éducateurs qui veulent bien se pencher, avec plus ou moins de bonheur, sur les problèmes que soulève la pullulation humaine. Mais personne ne prend le taureau par les cornes, car si cela est fait c'est bien timidement, personne ne fait campagne pour réclamer l'abolition de cette loi votée à la Chambre des députés le 25 juillet 1920 et par le Sénat le 29. J'en donne ici les articles principaux afin d'éclairer le sujet :

Article 1er. — Sera puni d'emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 100 fr. à 3.000 fr. quiconque : soit par la vente, la mise en vente ou l'offre, même non publique, ou par l'exposition, l'affichage ou la distribution sur la voie publique ou dans les lieux publics, ou par la distribution à domicile, la remise sous bande ou sous enveloppe fermée, ou non fermée, à la poste ou à tout agent de distribution ou de transport, de livres, d'écrits, d'imprimés, d'annonces, d'affiches, dessins, images, emblèmes ; soit par la publicité de cabinets médicaux ou soi-disant médicaux, aura provoqué au crime d'avortement, alors même que cette provocation n'aura pas été suivie d'effet.

Article 2. — Sera puni des mêmes peines quiconque aura vendu, mis en vente ou fait vendre, distribué ou fait distribuer, de quelque manière que ce soit, des remèdes, substances, instruments ou objets quelconques, sachant qu'ils étaient destinés à commettre le crime d'avortement, lors même que cet avortement n'aurait été ni consommé, ni tenté, et alors même que ces remèdes, substances, instruments ou objets quelconques proposés comme moyens d'avortement efficaces seraient en réalité inaptes à les réaliser.

Article 3. — Sera puni d'un mois à six mois de prison et d'une amende de 100 fr. à 5.000 fr. quiconque, dans un but de propagande anticonceptionnelle, aura par l'un des moyens spécifiés aux articles 1 et 2 décrit ou divulgué ou offert de

révéler des procédés propres à prévenir la grossesse, ou encore facilité l'usage de ces procédés. Les mêmes peines seront applicables à quiconque, par l'un des moyens énoncés à l'article 28 de la loi du 29 juillet 1881, se sera livré à une propagande anticonceptionnelle ou contre la natalité.

Article 4. — Seront punis des mêmes peines les infractions aux articles 32 et 36 de la loi du 21 germinal an XI, lorsque les remèdes secrets sont désignés par les étiquettes, les annonces ou tout autre moyen comme jouissant de vertus spécifiques préventives de la grossesse, alors même que l'indication de ces vertus ne serait que mensongère.

Article 5. — Lorsque l'avortement aura été consommé à la suite des manœuvres ou des pratiques prévues à l'article 2, les dispositions de l'article 317 du code pénal seront appliquées aux auteurs desdites manœuvres ou pratiques.

L'article 23 de la loi sur la liberté de la presse (provocations aux crimes et délits) est ainsi conçu :

Seront punis comme complices d'une action qualifiée crime ou délit ceux qui, soit par des discours, cris ou menaces proférés dans des lieux ou réunions publics, soit par des écrits, des imprimés vendus ou distribués, mis en vente ou exposés dans des lieux ou réunions publics, soit par des placards ou affiches, exposés au regard du public, auront directement provoqué l'auteur ou les auteurs à commettre ladite action, si la provocation a été suivie d'effet. Cette disposition sera également applicable lorsque la provocation n'aura été suivie que d'une tentative de crime prévue par l'article 2 du code pénal.

Quant aux articles 32 et 36 de la loi du 21 germinal an XI (loi sur la police de la pharmacie relative à la vente des remèdes secrets), ils sont ainsi rédigés :

Article 32. — Les pharmaciens ne pourront livrer et débiter des préparations médicinales, ou drogues composées quelconques, que d'après la prescription qui en sera faite par les docteurs en médecine ou en chirurgie, ou par des officiers de santé et sur leur signature. Ils ne pourront vendre aucun remède secret...

Article 36. — ... toute annonce et affiche imprimée qui indiquerait des remèdes secrets, sous quelque dénomination qu'ils soient présentés, sont sévèrement prohibés.

Complétons cette documentation par le texte de l'article 317 du code pénal (loi du 28 avril 1832) qui se présente de la sorte :

Quiconque, par aliments, breuvages, médicaments, violences, ou pour tout autre moyen aura procuré l'avortement d'une femme, soit qu'elle y ait consenti ou non, sera puni de la réclusion. La même peine sera prononcée contre la femme qui se sera procuré l'avortement à elle-même ou qui aura consenti à faire usage des moyens à elle indiqués ou administrés à cet effet si l'avortement s'en est suivi. Les médecins, chirurgiens et autres officiers de santé, ainsi que les pharmaciens qui auront indiqué ou administré ces moyens seront condamnés à la peine des travaux forcés à temps, dans le cas où l'avortement aurait lieu.

Maintenant que le décor est posé, voyons ce qui se passe sur la scène. Quels furent, quels sont les résultats de cette abomination parlementaire ?

CE SERA LE SUJET D'UN PROCHAIN ARTICLE

Louis LOUVET.

II. - LE DISCOURS DE MELUN

Résumé de l'article précédent. — *Après s'être défendu d'être un candidat « fantaisiste » à la future élection présidentielle, et en avoir donné les raisons, l'orateur révèle que sa détermination actuelle est le résultat de quatre dates importantes qui ont marqué sa vie. La première c'est la bombe d'Hiroshima qui massacra plus de 60.000 personnes le 6 août 1945.*

LORS des vacances de 1954, j'ai visité l'Alsace et me suis arrêté au camp de concentration du Struthof. Cette visite m'a fait une impression profonde ; il m'a semblé que je ressentais l'affreuse solitude qui devait posséder ces malheureuses bêtes affolées. Je me suis dit que je me devais de lutter, en souvenir de ces pauvres morts, pour tous les individus menacés dans leur vie par la guerre, et dans leur dignité par tous ceux qui pouvaient abuser de cette dignité individuelle. Je décidai donc ce jour-là de reprendre ma plume et d'agir.

Comment un tel déni de justice, les camps de concentration, avait-il pu se produire, et surtout, puisque le passé était passé malheureusement pour ces pauvres morts, ne risquait-il pas de se reproduire ? Et, à une échelle de souffrances moindres, mais réelles aussi, l'indignité des prisonniers de guerre ne risquait-elle pas de se reproduire ? C'est donc contre la renaissance de l'esprit concentrationnaire qu'il fallait lutter. Je me suis donc mis à étudier les Conventions de Genève établies par les gouvernants des nations contractantes et établissant des propositions de sauvegarde pour les prisonniers et les non-combattants. Il ne fallait pas se leurrer, évidemment, et prendre pour des actes de générosité ce qui n'était pas des engagements formels. Conventions très fragiles, obligations sans sanctions, elles aussi. Mais comme elles n'avaient pas été reniées, j'étais au moins en droit de m'en prévaloir.

Je voudrais au passage faire partager mon admiration pour un Français bien oublié, le médecin-général Georges Saint-Paul, qui, pendant l'entre-deux-guerres 1919 - 1939, a bataillé jusqu'à sa mort pour faire admettre les « Lieux de Genève », zones de protection pour les non-combattants. Les gouvernants ont lanterné et la guerre est arrivée. Dans un monde livré aux plus féroces concurrences impérialistes, cet admirable projet a été jeté dans la poubelle du bellicisme. J'essayai donc de lutter pour ces « Lieux de Genève », de reprendre en somme le flambeau abandonné. Je m'efforçai d'y intéresser ceux que ce projet aurait dû justement intéresser. Je devais le présenter au Congrès de Brest de la Protection civile, mais, finalement, je ne pus y aller et, faute de moyens, je dus abandonner.

Pour les P.G., j'avais établi un projet en onze points pour éviter que la captivité ne redevienne pas l'occasion

du mépris du prisonnier. Peut-être certains d'entre vous se souviennent-ils de cet appel que j'avais diffusé, en 1956, ainsi que du « Comité mondial en faveur des prisonniers de guerre », qui eut malheureusement une existence éphémère. L'année dernière, un inspecteur des Renseignements généraux est venu me voir à ce sujet et je lui ai dit que j'étais bien d'accord pour annuler ce comité. D'accord parce qu'il n'existait plus en fait, mais non parce que je reniais sa valeur. Toutes ces questions m'amenèrent à écrire une « Proposition de déclaration pour la Sauvegarde de la Dignité humaine ». Proposition que j'appliquai ensuite au problème de la déportation. Après avoir étudié la Convention sur le génocide du 9 décembre 1948 et la IV[e] Convention de Genève du 12 août 1949, j'écrivis un « Appel aux anciens déportés et aux hommes de volonté de tous les pays ». La recherche d'amitiés que je fis me permit de connaître M. Maurice Thiriart, le rédacteur en chef du journal « Le Déporté », qui accueillit cet appel et quelques autres articles. Mon appel devait être étudié au Congrès de Colmar. Mais n'étant pas ancien déporté, pas plus que je n'avais été ancien P.G., je ne pus envisager de défendre moi-même mon texte lors de ce Congrès. Il y fut oublié.

La troisième date est également personnelle. Pendant les grandes vacances de 1957, je lus un article de vulgarisation générale dans « Science et Vie », je crois, sur le danger des examens radiologiques systématiques. Ces examens étaient alors pratiqués par la radioscopie dans les écoles maternelles et primaires, je le savais, et sans doute aussi dans les lycées, collèges et universités. Or, cet article démontrait leur danger avec une logique évidente.

Je décidai donc d'écrire une lettre pour alerter les collègues de mon département. Mais je n'oubliais pas que je n'étais qu'un simple instituteur de campagne aux connaissances bien modestes. Il me fallait trouver un homme de science qui consentît à m'aider. Une des grandes chances de ma vie, qui en a comporté plusieurs, fut de rencontrer alors, par un hasard curieux, le docteur Pierre Pizon. Le docteur Pizon est un radiologiste, expert près les tribunaux, collaborateur régulier de « La Presse Médicale » et auteur de nombreux travaux de radiologie. Jamais il ne m'a refusé les conseils que je lui ai demandés. C'est ainsi qu'après une longue correspondance, alors que je ne le connaissais pas encore, je mis au point ma lettre à mes collègues seine-et-marnais, pour les avertir du danger radiologique qui menaçait nos élèves du fait des radioscopies systématiques. Je menai la lutte isolément, pendant deux, trois ans. En 58, sans qu'il fût donné de raisons, les examens radiologiques systématiques furent supprimés pour les gosses de la maternelle, puis dans les écoles primaires, au moins dans notre département.

Mais cette lutte, comme les autres, m'apportait quelques joies et beaucoup d'amertume. C'est alors que j'écrivis, entre des articles publiés ici ou là, deux petites brochures qui parurent aux Nouvelles Editions Debresse : « Halte aux sciences et aux techniques malfaisantes »,

« Les Temps Noirs », où ceux d'entre vous qui pourraient désirer connaître mieux ma pensée trouveront des idées que je ne renie pas comme candidat éventuel à la présidence de la République.

J'insiste un peu sur cette désignation des *Temps noirs*. *Temps noirs,* ceux de cette paix précaire menacée par tous les impérialismes, par toutes les puissances qui contraignent les hommes ;

Temps noirs, ceux de ces savants, attirant l'attention des gouvernants sur le danger atomique et bafoués à raison de leur conscience ;

Temps noirs, ceux de cette vie désordonnée, déréglée, comme marquée de folie dans toutes ses manifestations sociales et artistiques ;

Temps noirs, ceux de l'Absurde, de la Vie qui se sait menacée par la plus absurde, la plus délirante des guerres, la guerre atomique ;

Temps noirs, ceux de la confusion des vraies valeurs, essentielles à sauvegarder.

Que devenait l'homme, dans ma pensée ? Un être, esclave des impérialismes, emprisonné dans sa nation, menacé de toutes parts par le danger atomique, manié par une, puis par deux, trois, quatre de ces nations, les plus puissantes, les plus menaçantes, les plus arrogantes, les plus impérialistes.

L'homme emprisonné sous une chape atomique, et dont la constitution atomique de ses cellules se trouvait empoisonnée de trois façons, les deux premières que je vous ai déjà dites : par les retombées radioactives des explosions militaires atomiques, empoisonnement illustré par la teneur d'alerte du strontium 90 dépassée dans les aliments, par les examens radiologiques systématiques, empoisonnement illustré par l'énorme nocivité des radioscopies ; mais aussi, hélas, par les effluents, les résidus de l'industrie atomique dite pacifique, dont les effets s'ajoutent d'une façon parfois catastrophique pour certains aux effets néfastes des retombées radioactives des explosions militaires atomiques et de l'abus de la radiologie.

Car l'industrie atomique dite pacifique n'a rien de pacifique, et ceci pour plusieurs raisons :

— toutes les centrales nucléaires, qu'elles travaillent pour l'armée ou pour l'E.D.F., cassent de l'atome, produisent donc des corps radioactifs que l'on met dans des bombes ou que l'on utilise à fabriquer du courant, et tous les atomes désintégrés pacifiques qui peuvent toujours changer de destination et servir à la destruction indiscriminée de notre humanité ;

— toutes les centrales nucléaires produisent des effluents que l'on s'efforce d'épurer, mais qu'il est mathématiquement impossible d'épurer complètement, d'où les rejets dans l'atmosphère, dans les fleuves et dans les mers de particules radioactives infinitésimales, qui viennent em-

poisonner les cycles alimentaires et qui sont très nocives à des doses infinitésimales ;

— toutes les centrales sont construites avec un grand luxe de précautions, pour diverses raisons, et le pourcentage des accidents y est le plus bas de toutes les industries. Mais un seul de ces accidents peut revêtir une gravité exceptionnelle, et la possibilité de catastrophes nucléaires ne peut être écartée, comme le prouvent les « accidents » de Windscale, en Angleterre, de Vinca, en Yougoslavie, de Tokai Mura, au Japon, pour ne citer que les plus connus parmi ceux que la censure n'a pu étouffer ;

— l'industrie atomique se popularise, se miniaturise, et ceci a pour conséquences une dilution et une aggravation des dangers, et un affaiblissement des précautions. Rappelez-vous ces enfants irradiés parce qu'ils avaient traînés dans un chantier autour d'un appareil émetteur de rayons gamma laissé sans surveillance alors qu'il fonctionnait pour vérifier une pièce métallique.

Je vais maintenant produire un extrait provenant d'un article écrit en 1962, il y a donc trois ans, par le docteur Pellerin, alors chef du Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants au ministère de la Santé publique.

Jean PIGNERO.

(A suivre)

OPINIONS ET DIALOGUES

TRANSPORTS ET MORTALITE

Philo. — *Tous ces accidents mortels dans les déplacements humains sont vraiment inquiétants. Si on additionnait les quantités de victimes des transports sur toute la planète, on arriverait en fin d'année à égaler peut-être l'importance d'une petite ville. Ici le progrès est peu favorable au mieux vivre de notre espèce. Ne trouvez-vous pas ? Et ne vaudrait-il pas mieux abandonner cette surenchère de la vitesse ?*

Misan. — *Gardez-vous bien de propager une telle hérésie au siècle du supersonique ! Plus vite ! Toujours plus vite ! Tel est l'idéal du descendant de Mauer. « Griller » la larve rampante à quatre roues qui est devant soi ; gagner sur Paris-New York quinze minutes ; courir comme des fourmis affolées, sans rien voir du paysage, dans toutes les directons ; grignoter du temps de n'importe quelle manière, en toute circonstance, dans tous les domaines, dans toutes les activités, tel est un des soucis majeurs du roi de la création. D'ailleurs nos statisticiens infaillibles et nos technocrates géniaux vous démontreront lumineusement, chiffres en main, que vous êtes absolument dans l'erreur et que les déplacements actuels sont beaucoup moins dangereux qu'au temps des diligences et des vieux voiliers en bois vermoulu.*

Philo. — *Allons donc, vous plaisantez et ne parlez pas sérieusement. Les chiffres ne peuvent tromper !*

Misan. — *Les chiffres sont les servants des statisticiens. Comme les magiciens avec leurs gobelets, ils vous escamotent la réalité et, s'ils ne font pas sortir un lapin d'un chapeau, ils font sortir de leurs calculs une confiance sans réserve sur les avantages des transports actuels sur ceux d'autrefois.*

Philo. — *Tout de même un mort est un mort, et si l'on calculait le nombre des victimes actuelles des transports et qu'on le compare avec celui des temps passés, on ne pourrait nier qu'il n'y a pas là un progrès, et que tous ces êtres désunis, toutes ces veuves, ces veufs, ces orphelins, tous ces estropiés, ces diminués de la vie représentent une somme de souffrance physique et morale, une perte humaine et une charge sociale qui ne peuvent se nier.*

Misan. — *Ce n'est pas là le terrain du statisticien. Ce fervent de la technique n'est pas un sage. C'est un spécialiste du calcul et ce calcul doit démontrer tout simplement ceci : c'est qu'à un nombre égal de kilomètres parcourus, et en tenant compte du gain sur la durée de ce déplacement, les transports actuels ne sont pas plus dangereux que ceux d'autrefois. Autrement dit, si un inventeur fabriquait un engin transportant mille personnes, bouclant le tour de la planète en quatre heures et qu'il en disparaisse régulièrement un sur cinq, notre technicien estimerait ce transport moins dangereux que ceux qu'utilisait Marco Polo.*

Philo. — *Oui ! je vois, vous faites de l'humour, mais cela ne résout pas la question. Cette bougeotte ultra-rapide actuelle correspond-elle à une nécessité biologique fondamentale et inéluctable de notre espèce ? Ou n'est-elle qu'un mimétisme regrettable des peuples dits industrialisés se copiant mutuellement et renchérissant les uns sur les autres ?*

Misan. — *Si vous vous lancez dans le maquis philosophique et la sensiblerie humanitaire, vous n'aboutirez à rien. Le progrès exige nécessairement des victimes. Tout comme les anciens, nous offrons des victimes à nos divinités, celles-ci étant pour notre sujet : la Vitesse. La seule différence avec nos prévenants ancêtres c'est que ceux-ci, plus prévoyants que nous, offraient, à l'avance, à leurs dieux des victimes propitiatoires pour prévenir les coups durs et s'assurer leurs faveurs. Pour les égaler en sagesse il suffirait d'immoler comme eux, chaque année, à une date solennelle, un certain nombre de citoyens choisis parmi les fous de la vitesse en les précipitant les uns contre les autres à des vitesses records.*

Philo. — *Je n'apprécie aucunement votre sinistre plaisanterie et je préférerais quelques paroles de sagesse sur les moyens de pallier cette hécatombe quotidienne.*

Misan. — *Mais je parle sérieusement en évaluant le pourcentage de victimes en proportion des distances par-*

courues. Jadis l'homme se déplaçait lentement. Combien de millénaires mit-il pour quitter son Afrique natale et se disperser sur la planète ? La conquête du cheval lui permit un gain de temps appréciable. Désormais, les hordes pillardes purent ravager victorieusement les sédentaires besogneux. Les Gengis-Khan, les Tamerlan usèrent avantageusement et glorieusement de ce moyen de transport. Sur mer l'homme fut également très aventureux et d'innombrables embarcations se perdirent dans leurs courses vers l'inconnu. Pour quelques Asiatiques parvenus à Madagascar, combien sombrèrent dans les immensités océaniques ! L'inconnu a toujours séduit notre espèce, ce qui fait sa gloire et sa grandeur. La vapeur, l'électricité et enfin les carburants ont réduit les durées des parcours et ont...

Philo. — *Et ont augmenté les risques d'accidents. Quel magnifique résultat !*

Misan. — *Voudriez-vous revenir au soi-disant bon vieux temps ? Avez-vous connu, jadis, l'éclairage des rues. Une vieille chanson a fixé pour les temps futurs cette « brillante » époque : allume, allume, allume encore, bez de gaz, bec de gaz...*

Philo. — *Discutons sérieusement et revenons aux malheureuses victimes des transports. Ne croyez-vous pas qu'une limitation des vitesses, limitation absolue et imposée, serait efficace ?*

Misan. — *L'homme est un timoré et un risque-tout en même temps. Lors des premières autos en Angleterre un coureur à pied, drapeau en main, précédait l'engin terrifiant pour prévenir tout accident. Voyez-vous les voyageurs du Train Bleu précédés d'un coureur à pied ?... ou les automobilistes précédés d'un agent cycliste ! Ce serait pourtant un moyen radical.*

Philo. — *Alors il ne reste plus qu'à attendre l'épuisement des puits de pétrole et le retour au moteur à crottin.*

Misan. — *Je crois bien, ma foi, qu'il n'y a pas d'autre solution.*

IXIGREC.

Dédié aux démagogues bâtisseurs de faux paradis.

TERRE D'UTOPIE

J'ai vécu dans un pays
Où il n'y avait ni prison, ni église.
Ni syndicat, ni parti...
Un pays qui n'existe, tout petit,
Sur aucun atlas... mais seulement dans mon cœur.
Les individus avaient dépassé le stade familial de [la tribu,
Du clan, de la nation et vivaient en harmonie,
Sans se soucier de la diviseuse morphologie.
Il n'y avait ni pauvre, ni riche,
Car l'homme vivait de l'usufruit de son travail,
Limité aux nécessités essentielles à l'existence,
En apportant à la communauté le présent de son [tribut.
C'était une région sans histoire,
Sans honte, sans gloire,
Sans guerres, sans révolutions,
Sans haine, sans divisions...
L'enfant et le vieillard étaient particulièrement [choyés
Et l'homme valide trouvait sa joie dans l'effort.
Sur aucun atlas, vous ne trouverez trace de ce pays,
Car il n'existe qu'en terre d'Utopie.

Dédié à Louis Louvet, aux souvenirs d'un passé d'homme et de lutteur.

VISAGES

Lorsque je serai vieux, courbé par les ans,
Je me souviendrai des mille périls
Qui auront buriné mon Visage de corsaire.
D'après des portraits jaunis, je comparerai.
Visage d'enfant, ouvert et impulsif,
Visage d'adolescent idéaliste
Rêvant que le monde allait changer
Parce qu'il descendait dans l'arène pour la lutte.
Visages multiples, de l'homme ballotté,
Sur une mer monstrueusement démontée !
Puis la dernière image que me renverra mon miroir...
Visage martelé sur l'enclume du « Temps »
Du fait de la malfaisance des hommes.

(Abidjan, 1965.)

Richard BALLET.

L'ABBÉ LAMENNAIS

NOUS sommes plus à l'aise, nous autres libres penseurs, pour servir la cause de la raison et de la liberté, pour parler un langage impartial, et c'est pourquoi je me propose de vous entretenir aujourd'hui d'une figure qui fut terriblement controversée, celle de l'abbé, ou plutôt de l'ex-abbé de Lamennais.

La libre pensée peut-elle le revendiquer ? Je réponds par l'affirmative car il n'y a pas chez nous de dogmes ni de credo ; nous aimons avant tout le libre-examen, l'indépendance de l'esprit. A ce point de vue, c'est un devoir pour nous de glorifier Lamennais, à l'heure surtout où la censure cinématographique, d'ordinaire si pointilleuse, autorise certain film qui s'efforce à discréditer, de façon sournoise, ceux que l'on appelle avec dédain les « défroqués » : les Renan, les Alfaric, les Turmel, les Claraz, les Charbonnel, Las Vergnas et tant d'autres, qui ont illustré la science et la philosophie.

Quelle personnalité puissante et tourmentée que celle de ce prêtre breton ! Au début il professe un catholicisme intransigeant et aime à dire qu'il est plus papiste que le pape. Cela lui paraît logique. Tout le monde s'accorde à reconnaître en Lamennais l'un des plus grands écrivains du XIXe siècle. Son génie littéraire fit sensation et contribua à faire de lui une des plus grandes lumières de l'Eglise. Ardent et sincère, il vécut, au surplus, dans un monde orageux. Il naquit en effet à St-Malo en 1782, à la veille de la grande tourmente et il fut de ceux qui perdirent, dès le début, toute confiance en la monarchie. Il avait reporté cette confiance sur la personne du pape, en qui il voyait le chef incontesté de la société.

En 1817 il publia son *Essai sur l'indifférence en matière de religion* qui lui assura une notoriété universelle. Dans ce traité il attaque surtout ceux qui pratiquent sans ferveur, ainsi que ceux qui, tout en pratiquant se comportent comme s'ils n'avaient aucune croyance. Que dirait-il aujourd'hui, car ce mouvement d'évolution s'est poursuivi, et se continuera.

Il aimait passionnément la liberté et, dès 1830, il se déclara républicain. En collaboration avec d'autres catholiques, dont les plus connus furent Lacordaire et Montalembert, il fonda le journal *l'Avenir* qui portait en épigraphe : « Dieu et la Liberté », dans lequel il développait ses thèses en faveur de la démocratie. Cela souleva, on s'en doute, de violentes protestations.

Au bout d'une année de luttes, au cours de laquelle Lamennais se dépensa héroïquement pour faire triompher son point de vue, il prit le parti d'aller à Rome, d'exposer ses idées au pape et d'obtenir sa haute et précieuse approbation. Ce voyage fut une catastrophe.

Le contact avec Rome ne fut pas, moralement, favorable à la foi de Lamennais, pas plus qu'il ne l'avait été

à celle de Luther, son illustre devancier. Il croit plus que jamais à la nécessité de réconcilier l'Eglise avec les peuples. Mais comment y parvenir si le Vatican ne se rallie pas à la démocratie ? Le Vatican n'y songeait guère !

Un an plus tard il publie *les Paroles d'un croyant.* Ce fut comme un coup de tonnerre. Le retentissement de ce petit livre fut énorme. Immédiatement la papauté réagit et *les Paroles* furent condamnées. Lamennais refusa de s'incliner. Sa rupture avec l'Eglise était donc consommée car il poursuivit son œuvre. En 1836 il publie *les Affaires de Rome* où nous trouvons le récit de ses déboires. En 1837 c'est *le Livre du peuple.* Puis il s'attelle à son *Esquisse d'une philosophie* dont plusieurs volumes ont pu paraître, mais qu'il ne parvint pas à achever.

Condamné en 1840 à une année de prison pour sa propagande socialiste, en 1848 il est élu à l'Assemblée nationale et va siéger à l'extrême-gauche. Sa déception fut grande après les sanglantes journées de juin, d'abord, après le 2 décembre, ensuite. Il mourut en 1854.

C'était un logicien rigoureux, un esprit sincère et ardent, hardiment tourné vers l'avenir. Il se refusait pourtant à flatter le peuple, et le mettait au contraire, courageusement, en garde contre ses défauts. Même après sa condamnation par le Vatican son influence morale resta énorme. Il condamnait l'exploitation de l'homme par l'homme, le parasitisme des privilégiés. Dans son opuscule *De l'Esclavage moderne* il déclare que le salariat n'est que le prolongement de l'esclavage antique. « Croyez-vous, disait-il, que le lâche qui traîne en tout lieu la chaîne de l'esclavage soit moins chargé que l'homme de courage qui porte les fers du prisonnier ? »

Les Paroles d'un croyant sont remplies de déclarations de ce genre : « Ne soyez pas comme les moutons qui, lorsque le loup a enlevé l'un d'eux, s'effrayent un moment et puis se remettent à paître, car, pensent-ils, peut-être se contentera-t-il d'une première ou d'une seconde proie ; et qu'ai-je à faire de m'inquiéter de ceux qu'il dévore ? Qu'est-ce que cela me fait, à moi ? Il ne me restera que plus d'herbe ! En vérité, je vous le dis : « Ceux qui pensent ainsi en eux-mêmes sont marqués pour être la pâture de la bête qui vit de la chair et du sang... »

Le prestige de Lamennais était si grand dans le peuple que le gouvernement impérial interdit à la foule immense de participer à ses funérailles. Vingt personnes seulement furent autorisées à accompagner au Père-Lachaise celui qui avait expressément demandé à être enterré civilement, dans la fosse des pauvres, sans le moindre apparat...

André LORULOT.

(Cet article est un condensé d'une allocution prononcée par André Lorulot à la Radio Nationale, que vous trouverez intégralement reproduite dans la plaquette : Ni dieu, ni maître *(pages 89 à 96). Envoi contre 3 fr. franco à ceux que cela intéresse.)*

UNION PACIFISTE DE FRANCE

Plus jamais Hiroshima !

Nous avons aujourd'hui la certitude que l'offre de reddition japonaise de juillet 1945 PRECEDA le double bombardement atomique de ce pays. Ce génocide monstrueux : 200.000 morts, les survivants blessés, brûlés ou irradiés, n'était point nécessaire pour obtenir l'armistice, et n'avait donc d'autre but que celui d'expérimenter sur une cité intacte l'arme nouvelle.

CELA NE DOIT PAS SE REPRODUIRE !

Il faut qu'en ce mois d'août 1965, vingtième anniversaire du honteux exploit, parviennent en grand nombre des protestations aux responsables de cette hécatombe (militaires et politiciens) et à ceux qui brûlent de les imiter.

PLUS JAMAIS HIROSHIMA !

L'OFFRE POUR MAI, JUIN ET JUILLET

DOCUMENTATION :

HISTOIRE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS par Gérard WALTER. — 390 pages d'un texte objectif et documenté : franco 6,70

AUTOPSIE DU STALINISME par A. ROSSI. — Avec le texte intégral du rapport historique Krouchtchev : franco 7,60

Les deux volumes, pris ensemble, FRANCO, 11 fr.,

envoi auquel sont ajoutées gracieusement les brochures suivantes : « Nos communistes et le communisme », « Tempête sur l'Empire soviétique », « Karl Marx et son manifeste communiste », avec l'ajouté : « Le marxisme est-il périmé », texte intégral de la conférence faite aux Causeries populaires par Ch. Rappoport. Et aussi, toujours en plus :

REPRESSION DE L'ANARCHISME EN U. R. S. S.

plaquette révélatrice, introuvable, éditée au temps où le bolchevisme n'avait pas encore éliminé physiquement tous ses adversaires.

BAKOUNINE, COLLECTIVISTE

PAR réaction contre ce qu'ils appelaient le communisme autoritaire de Marx, Bakounine et ses amis se dénommèrent tout d'abord *collectivistes*. Ils déclarèrent que, par opposition au *communisme autoritaire*, ils désigneraient du nom de collectivisme un communisme non autoritaire, fédéraliste ou anarchiste. En tant que collectivistes, ils ne voulaient pas préjuger de la forme que prendrait la consommation dans une société qui accomplirait l'expropriation. Alors, que peuvent bien signifier les affirmations lues dans l'ouvrage de Gilbert Guilleminault et André Mahé, *l'Epopée de la révolte*, où il est dit dans l'introduction : « *Le communisme, sous l'impulsion de Bakounine, veut établir immédiatement et par la révolution violente, cette société sans Etat et sans capitalisme.* »

Pour éclairer ces auteurs reprenons ce que disait Bakounine lui-même, au Congrès de la Ligue de la Paix et de la Liberté, en septembre 1868, où il donnait une judicieuse explication, en se déclarant collectiviste et, par voie de conséquence, anticommuniste. « *Parce que je demande l'égalisation économique et sociale des individus, parce que, avec le Congrès des travailleurs de Bruxelles, je me suis déclaré partisan de la propriété collective, on m'a reproché d'être communiste. Quelle différence, m'a-t-on dit, faites-vous entre le communisme et la collectivité ?* » Prenant à partie un délégué (M. Chaudey), exécuteur testamentaire de Proudhon, il s'étonne de cette incompréhension, et de poursuivre :

« *Je déteste le communisme parce qu'il est la négation de la liberté et que je ne puis concevoir rien d'humain sans liberté. Je ne suis point communiste parce qu'il concentre et fait absorber toutes les puissances de la société dans l'Etat, parce qu'il aboutit nécessairement à la centralisation de la propriété entre les mains de l'Etat, tandis que, moi, je veux l'abolition de l'Etat, l'extirpation radicale de ce principe de l'autorité et de la tutelle de l'Etat qui, sous le prétexte de moraliser et de civiliser les hommes, les a jusqu'à ce jour asservis, opprimés, exploités et dépravés. Je veux l'organisation de la société et de la propriété collective ou sociale de bas en haut, par la voie de la libre association, et non du haut en bas, par le moyen de quelque autorité que ce soit. Voulant l'abolition de l'Etat, je veux l'abolition de la propriété individuellement héréditaire, qui n'est qu'une institution de l'Etat, une conséquence même du principe de l'Etat. Voilà dans quel sens je suis collectiviste et pas du tout communiste.* »

Le poids d'une telle affirmation mérite toute l'attention pour qui analyse la pensée de Bakounine. Ce ne fut pas toujours le cas, hélas, puisque certains allèrent jusqu'à lui faire dire le contraire de ce qu'il avait exprimé ! Comment douter de la répulsion instinctive de Bakounine pour ce communisme qui réduirait les peuples

à un nouvel esclavage. Pour lui, aucun doute, la dictature révolutionnaire, au nom d'un parti et en faveur d'un Etat, ressemblait à s'y méprendre à tout Etat bourgeois. Rien n'était changé, puisqu'une minorité devait s'incliner devant la gestion majoritaire. L'Etat était pour lui la négation même de l'humanité. C'est pourquoi il a tant insisté sur sa destruction totale et non sur sa conquête. Bakounine c'est, d'après la belle expression d'Albert Richard : « *Cette grande conscience qui niait la conscience, cet homme de foi qui niait la foi, cet idéaliste raffiné qui attendait le triomphe de son idée du déchaînement des matérialités obscures. Cet homme de sacrifice, qui faisait appel aux mauvais instincts, est assurément un des phénomènes intellectuels les plus curieux de notre époque.* »

Comment ce collectivisme s'affirme-t-il ? Max Nettlau, en 1894, écrit dans l'*Introduction* du tome I des *Œuvres* de Bakounine : « *Après de longues discussions dans les journaux, dans les Congrès et dans les sections de l'Internationale, l'idée du collectivisme révolutionnaire, comme on disait alors, c'est-à-dire de l'anarchisme collectiviste, prit naissance.* »

Sans doute, s'inspirait-on de la brillante critique contre l'Etat de Proudhon. Mais si les idées collectivistes continuaient à être propagées, il vint un moment où l'on examina la doctrine en vue de l'élaborer dans un sens plus avancé, envisageant « un communisme anarchiste », prenant forme de liberté et de spontanéité dans la production et dans la consommation. Cependant, j'ai en mémoire ce qu'un publiciste du nom de Darnaud publia sous forme de pamphlets, dans lesquels il exprimait ainsi sa crainte : « Kropotkine va-t-il défaire ce que fit Bakounine ? » Malgré tout, les idées nouvelles devaient être approfondies et elles le furent à travers les fédérations, suscitant une littérature abondante, et les anciens collectivistes finirent par les adopter après bien des vicissitudes.

« Je m'arrête pour conclure par cette affirmation qui repose incontestablement sur l'essentiel de son œuvre et de son action : avec Bakounine commence l'anarchisme révolutionnaire, lequel se résume pour lui à un seul mot : liberté : « *Il ne peut y avoir rien de vivant et d'humain en dehors de la liberté, et un socialisme qui la rejetterait de son sein ou qui ne l'accepterait pas comme unique principe créateur et comme base nous mènerait tout droit à l'esclavage et à la bestialité.* »

Toute l'action de Bakounine a été une apologie de cette liberté. Or, cette liberté ne peut être là où existe l'Etat.

HEM DAY.

Le prochain numéro sera daté : 25 juillet 1965

L'AN 2000

Une révolution sans perdants

SOUS le titre : *L'an 2000, une révolution sans perdants,* Henri Muller, dont les lecteurs de *Contre-courant* ont pu apprécier les études sociales et économiques depuis des années, vient de faire paraître un livre sur la couverture duquel figure le mot : roman. Rassurez-vous, il s'agit là d'une astuce, d'un prétexte à présentation qui facilite le saut dans la « société future ». Tout comme le fit Sébastien Faure pour son « roman » *Mon communisme.*

A l'encontre de l'écrivain libertaire, Henri Muller n'a pas besoin, en réalité, d'escamoter le récit du passage d'une société à l'autre, car s'il s'agit effectivement d'une transformation radicale de la vie des humains en société, il n'y a point « révolution » dans le sens où le terme est employé communément. L'an 2000 de l'auteur n'est ni socialiste, ni communiste, ni anarchiste et cependant on ne peut soutenir qu'il soit encore capitaliste en prenant, bien entendu, tous ces termes au pied de la lettre. Il y a un peu de tout cela si l'on dissèque ce « roman », avec une dose d'abondancisme pour lier le tout. « En réalité, nous sommes plus communautaires que socialistes », déclare d'ailleurs l'un des principaux personnages.

C'est donc sous une forme plaisante que Henri Muller présente ses thèses contre les monnaies circulantes dont il dénonce ainsi les tares :

— absence de critères moraux pour en codifier la circulation. Celle-ci, assez souvent tributaire du hasard, se prête en outre à toutes les fourberies, à toutes les fraudes ;

— importance du volume d'emploi mobilisé au service de cette circulation. Des millions de personnes sont en effet exclusivement occupées à distribuer l'argent, à le rassembler, à en diriger les impacts, à comptabiliser les « doit » et les « avoir » de chacun, à légiférer au sujet de l'investissement, à régler d'innombrables litiges ;

— frein qu'une monnaie circulante impose à la production, quand le marché devient peu extensible, en dépit des immenses besoins restant insatisfaits. La monnaie circulante est inséparable d'une économie de rareté, toute la stratégie financière consistant essentiellement à conserver aux prix un caractère rémunérateur que le progrès technique tend souvent à leur faire perdre.

Face à toutes les imperfections de la société actuelle, celle que préconise Henri Muller dans son *An 2000* aurait à son avis les avantages suivants :

— assurer la sécurité du revenu. Cette sécurité doit pouvoir être garantie à tout foyer, à tout individu, dans la mesure où le potentiel de production permet de faire face aux besoins primaires : nourriture, logement, santé, hygiène, enseignement. Ceci implique la nécessité de récu-

pérer l'emploi aujourd'hui prostitué au service de l'inutilité, de la destructivité, d'utiliser à leur meilleur rendement les milliards d'esclaves-robots dont le progrès technique a doté notre civilisation, mais auxquels le système financier apporte de si lourdes entraves. Il faut encore mettre fin aux gaspillages, au délire publicitaire, à toutes ces incitations à consommer n'importe quoi ;

— établir un nouveau palier d'équilibre entre travail et loisir, en veillant à répartir le travail restant utile, allégé au maximum de ses sujétions les plus ingrates, au mieux des compétences de chacun ;

— favoriser l'extension de loisirs cultivés, meublés, approvisionnés, rendus accessibles à tous ceux qui se déclarent en mesure d'en profiter ;

— donner le feu vert à toute production jugée utile et emboîter celle-ci sans délais non techniquement justifiés ;

— obtenir une meilleure justice sociale en pratiquant la formule : de chacun selon ses compétences, à chacun selon sa fonction, selon sa qualification, selon son efficacité sociale et selon ses besoins, les besoins à prendre ici en considération étant, au minimum, ceux que son revenu actuel permet de satisfaire.

Pour l'auteur cette formule est celle de *l'économie communautaire* qu'il présente dans son « roman » et que pratiquent ses personnages.

Pour lui une révolution économique n'accouche ni du parlementarisme, ni de la violence. Quant au réformisme, il conduit, dit-il, à créer des illusions en déplaçant momentanément les zones où le capital continue d'exercer ses prélèvements sur les fruits du travail.

Un palier de « l'escalade » sociale, en somme, qu'il est bon de signaler à l'attention de ceux qui militent pour le mieux-être humain.

Peer LAVIRGULE.

Parmi ceux qui partent

Notre ami Benoit-Perrier, de Quintenas, nous signale la disparition de l'ami ESTAQUE qui demeurait au Maroc où il fut « potard » longtemps à la pharmacie du Serpent à Casablanca. Elève et émule d'Antignac à Bordeaux, où il fit ses études, il arriva à Casa en 1919 et durant tout son séjour il accueillit fraternellement les copains qui faisaient appel à ses services dans son cagibi tapissé de tracts, de papillons, de journaux libertaires, rue Franchet-d'Espérey. En 1924 il prit la tête d'une manifestation en faveur de Sacco et Vanzetti et mit le feu sur la place de France au drapeau des U.S.A., pays responsable du martyre des deux militants exécutés par la suite. Vieilli, quasi impotent, il subsistait grâce à une petite droguerie qu'il avait monté à Sidi-Bettache-des-Zoïers. Encore un qui s'en va...

PANORAMA DU MONDE

LA MORT DE GHEORGHIU-DEJ

Gheorghe Gheorghiu-Dej, premier secrétaire du Parti ouvrier (communiste) roumain et chef de l'Etat, qui vient de mourir à l'âge de soixante-quatre ans, a été la personnalité communiste la plus marquante de la Roumanie d'après-guerre. Condamné, lors d'une grève sanglante en 1933, à une longue peine de détention, il continua à participer, de sa prison, à la direction du parti communiste illégal, affaibli par ses luttes intestines. Dès l'arrivée des armées russes, en 1944, on le trouve au secrétariat du parti communiste, entouré d'un groupe rentré au pays avec les divisions soviétiques et qui lui disputent le pouvoir.

Pour s'y maintenir et consolider son influence, il poursuit pendant des années l'élimination de ses adversaires et une politique de totale soumission aux ordres de Moscou. Au cours des premières années du régime communiste, on pouvait citer la Roumanie comme le satellite le plus soumis à toutes les injonctions de Staline. En politique intérieure, elle devait s'inspirer du modèle russe jusque dans ses moindres détails. Quant à la politique étrangère, jamais il ne fut permis à la République Populaire Roumaine de faire entendre sa voix. Lors du conflit entre Staline et Tito, Gheorghiu-Dej adopta en tout la thèse du Kremlin et fut l'adversaire le plus violent du maréchal yougoslave.

Lors de la reprise des relations entre Moscou et Belgrade, Gheorghiu-Dej fut bien près d'être limogé et il s'en rappela par la suite. Aussi n'intervint-il pas lors de la nouvelle tension soviéto-yougoslave. Quant au conflit entre Moscou et Pékin, il se borna à marquer les points. Mais la plus grave épreuve à laquelle fut soumis le leader communiste roumain survint avec la mort de Staline. Aidé par Staline, il s'était élevé à sa situation sur le piédestal d'une dictature sans merci. Aussi les tendances de libéralisation, qui devaient se manifester en Pologne et Hongrie, ne rencontrèrent aucune sympathie chez le dirigeant roumain. Sous le prétexte que la Roumanie n'avait pas connu de culte de la personnalité, il s'opposa à toute déstalinisation. Aussi, après la répression de la révolution hongroise, Khrouchtchev put citer Gheorghiu-Dej aux étudiants de Moscou comme exemple de résistance aux courants de libéralisation.

Mais la soumission totale à Moscou n'était jamais allée sans une sourde irritation dans le pays. Depuis la présidence du Conseil et jusqu'aux plus humbles institutions de l'Etat, les « conseillers » soviétiques décidaient de tout. Le parti communiste, pas plus que l'Etat, ne jouissait de la moindre autonomie.

Cependant, la politique préconisée à l'époque par les

Russes convenait aux dirigeants roumains. En effet, Moscou poussait vers une industrialisation forcée dans toutes les branches de l'économie, étant entendu qu'un pays ne peut se considérer comme vraiment indépendant que s'il jouit d'une autarcie industrielle totale. Ainsi s'accentuait le caractère prolétarien du pays et devait se créer une base économique et sociale de la dictature.

Puis, brusquement, Khrouchtchev décida d'imposer aux pays satellites une nouvelle politique économique tendant à une division internationale du travail. Gheorghiu-Dej et son équipe y virent une menace pour l'avenir. Le conflit avec la Chine affaiblissant la position de l'U.R.S.S., la direction du parti communiste roumain décida de s'opposer aux nouveaux desseins du maître de la Russie. La principale résistance se fit au sein du COMECON où les Roumains refusèrent l'immixtion des Russes et de toute autorité supranationale dans les affaires économiques du pays. Dans cet affrontement, les Roumains se bornaient à exiger l'application des principes qui avaient été toujours proclamés : indépendance et souveraineté des pays membres du COMECON et nécessité de l'accord unanime des participants pour prendre une décision obligatoire.

Dans le climat ainsi créé, la République Populaire Roumaine dépassa le domaine économique. Elle vota dans les Assemblées internationales autrement que les autres pays du camp « socialiste », resserra ostensiblement ses liens économiques avec l'Occident et se hissa jusqu'au rôle de médiateur entre Moscou et Pékin.

De source digne de confiance on devait apprendre que, devant cette levée de boucliers, Khrouchtchev avait tenté de renverser du pouvoir Gheorghiu-Dej et son équipe mais se serait heurté à une solidarité sans faille de tous les éléments de poids du parti communiste roumain.

Leur réplique ne tarda pas. En avril 1964, le Comité central du Parti Ouvrier Roumain adopta une résolution qui proclamait le droit de chaque peuple de décider de son sort, le devoir de respecter l'intégrité territoriale des Etats et la reconnaissance de leur parfaite égalité. Dans les rapports entre partis, personne ne devait plus avoir le droit de blâmer ou de dissoudre des partis frères ou même de tenter de modifier la direction qu'ils s'étaient donnée. En un mot, il ne devait plus exister à l'avenir de parti « père » et de partis « fils ». Ainsi avait été couronnée l'action menée à bien sous la direction de Gheorghiu-Dej.

Mais cette action s'était bornée à réduire l'hégémonie de l'U.R.S.S. sur la République Populaire Roumaine. Aussi importants et profonds qu'aient été ces changements, ils n'avaient eu que peu de répercussions à l'intérieur du pays. La dictature continuait comme par le passé. A la veille de la signature d'importantes conventions avec les pays d'Occident, des milliers de prisonniers politiques pouvaient être mis en liberté. Cela n'empêche nullement les geôles du pays de contenir encore des prisonniers auxquels on ne peut reprocher que d'avoir appartenu à

la direction du mouvement syndical et des groupes d'opposition.

Gheorghiu-Dej a compris qu'il devait et pouvait relâcher l'étreinte soviétique. Cela restera son mérite durable. Mais il est mort sans avoir tenté une réforme similaire à l'intérieur du pays. Il a été le protagoniste de la *désatellisation,* mais n'a pas compris que la *déstalinisation* était un devoir aussi impérieux.

Que vont faire ses successeurs ? Engagés tous dans la politique de résistance à l'U.R.S.S., ils continueront probablement, dans les conditions actuelles qui s'y prêtent, à exiger le respect de la liberté de manœuvre qu'ils ont conquise au cours des dernières années. La disparition de Gheorghiu-Dej ne devrait pas constituer un affaiblissement de cette tendance.

Reste la libéralisation intérieure. Le défunt n'a ni voulu ni su l'entreprendre. Se trouvera-t-il parmi ses successeurs l'homme capable de compléter dans ce domaine l'œuvre de Gheorghiu-Dej et la disparition de ce dernier faciliterait-elle une telle évolution ? Seul l'avenir connaît la réponse.

Jean OBIDA.

(Le Syndicaliste exilé.)

CUBA

UN MANIFESTE

Le Congrès de la F.A., réuni à Toulouse les 5, 6 et 7 juin, après avoir entendu un camarade du Mouvement libertaire cubain en exil :

— CONSIDERANT que la révolution qui triompha à Cuba en janvier 1959 fut la conséquence de la volonté et de l'action de l'immense majorité du peuple cubain, exprimées par divers mouvements révolutionnaires qui luttaient pour un régime de liberté et de justice économique ;

— CONSIDERANT que les aspirations du peuple cubain à la liberté et à la justice, et les espérances fondées sur la révolution cubaine, ont été détournées de leur but par des dirigeants qui ont imposé une contre-révolution marxiste-léniniste ;

— CONSIDERANT que l'opposition la plus importante et la plus héroïque à ce régime provient des ouvriers et des paysans ;

CONFIRME sa condamnation de la dictature castro-communiste dont le régime de terreur et d'oppression à étranglé la Révolution et imposé un système contre-révo-

lutionnaire étatique qui étouffe les aspirations du peuple cubain à la liberté ;

APPORTE son soutien au Mouvement libertaire cubain en exil dans sa lutte contre le régime castriste ;

APPUIE la campagne que les camarades anarchistes cubains ont entreprise pour faire cesser les exécutions et obtenir la libération de tous les emprisonnés politiques et sociaux ;

DENONCE ceux qui luttent contre Castro seulement pour rétablir à Cuba une dictature fasciste ou un régime à la solde du gouvernement des U.S.A. ;

ENGAGE les militants de la F.A. à faire connaître aux travailleurs français le sort qui est fait à leurs frères cubains.

(Toulouse, juin 1965.)

UNE REPONSE ATTENDUE... DES BENEFICIAIRES DE LA «BOULE-DE-NEIGE» ET DE QUELQUES AUTRES

*CONTRE-COURANT est envoyé à de nombreuses adresses, fournies par nos lecteurs, à l'occasion de l'*opération Boule-de-Neige *inaugurée avec le numéro 120. Egalement, à titre d'essai, à des personnes dont les idées correspondent à celles développées dans le journal. Aussi à un certain nombre d'anciens abonnés — avec irrégularité, c'est vrai, à cause de l'occupation supplémentaire que ces travaux nécessitent —, anciens abonnés n'ayant pas donné signe de vie pour des raisons que nous ignorons encore aux fins d'abonnement (ci-dessous les tarifs). Merci.*

CONTRE COURANT

LE PERIODIQUE DE LA QUESTION SOCIALE

Rédaction
Louis LOUVET
24-26, rue Pierre-Leroux
PARIS-7e

Téléphone : SEGUR 09-68

TARIF DES ABONNEMENTS

Abonnement simple. 10 f.
Abon. hors frontière. 11 f.

La série comprendra 432 pages pour 18 nos. Les abonnements partent du 5 janvier 1965.

Directeur de la publication : Louis LOUVET.
Paris Imp. La Ruche Ouvrière — 10, r. de Montmorency (3e)